

Doit-on rétablir le service militaire pour faire face aux menaces qui montent ? Pour le GCA (2S) Alain BOUQUIN la réponse est clairement non, ce qui n'exclut pas de nous doter d'une organisation solide pour appuyer et relever le combattant de première ligne et pour compenser les pertes.

Historiquement, la conscription a été conçue et mise en œuvre pour répondre aux défis posés par une menace existentielle : la « *Patrie était en danger* », il convenait d'opérer « *une levée en masse* » pour fournir les effectifs militaires nécessaires aux forces de « *la Nation en armes* ».

Mobilisation, gros corps de bataille, espaces d'entraînement, réserves, service militaire, puis national... sont devenus au fil des réformes les rouages majeurs d'une organisation visant à doter le pays d'une armée « **de gros bataillons** » apte à s'opposer à l'invasion du territoire national par un ennemi nombreux et puissant. La conscription était, dans la conscience collective nationale, la réponse incontournable du pays face à la menace d'un conflit majeur.

Mais avec le temps, la conscription est progressivement devenue également **un outil éducatif : le lieu de l'apprentissage de l'esprit de défense**. Elle a ainsi revêtu une double vocation, militaire et citoyenne : elle était l'endroit où on apprenait à se battre pour son pays, mais aussi celui où on découvrait, et on comprenait, pourquoi ce pays méritait qu'on se batte pour lui...

Si on réfléchit à doter à nouveau la France des capacités lui permettant de faire face à un conflit majeur de haute intensité, la question se pose donc presque naturellement : **doit-on rétablir le service national sous une forme militaire ?**

Il semble cependant que les conditions de son utilité aient changé. Et que la double vocation évoquée plus haut ait perdu une partie de son sens...

Aura-t-on besoin d'effectifs ?

Oui, mais pas autant que ce que l'on pense. Les armées contemporaines sont des outils de haute technologie ; les équipements modernes sont devenus très onéreux et leur nombre diminue au fur et à mesure que leur prix augmente. Elles sont ainsi devenues petites par la force des choses, du fait du poids des budgets qu'elles exigent : dans l'armée de terre, ce ne sont pas aujourd'hui les hommes qui font défaut mais les équipements dont il faudrait les doter !^[1]

Même si on retrouve de la masse — et cela est hautement souhaitable, ainsi que le rappellent les chefs militaires, car nos armées sont objectivement sous-dimensionnées — même si on double ou on triple les dotations matérielles, on restera sur un format réduit. Il serait d'ailleurs intéressant d'identifier s'il existe un effet de seuil et une taille minimale pour la haute intensité... ce qui est un autre sujet.

Ces **forces réduites** n'ont donc **plus vraiment besoin d'effectifs pléthoriques** : à quoi servent les 800 000 jeunes d'une classe d'âge quand on n'a que 200 chars LECLERC à armer ? On serait très loin de pouvoir donner des emplois de combattants à toute la ressource humaine que permet la conscription. C'est ainsi : la taille des armées est désormais déterminée par la quantité des moyens dont on peut les doter. On ne doit donc pas se leurrer en parlant de masse : on ne retrouvera jamais celle qui fut la nôtre lors des grandes guerres du XX^e siècle car son coût est devenu inaccessible, sauf à accepter un déclassement technologique dangereux...

La **question des pertes** et de leur remplacement doit en revanche être posée pour la haute intensité. C'est en fait la question de la durée et de l'aptitude à entretenir un effort de guerre de longue haleine. Il faudra probablement évaluer la ressource qui serait nécessaire pour reconstituer des forces ayant subi une forte attrition. En rappelant que le volume total de la force opérationnelle terrestre est aujourd'hui de moins de 80 000 militaires... Les effectifs supplémentaires pourraient également servir à couvrir les missions de défense du territoire.

On peut imaginer diverses pistes : **engagés, réservistes opérationnels, volontaires...**

La priorité semble être d'accroître les effectifs d'engagés, pour atteindre un ratio raisonnable (de l'ordre de 1,2 à 1,3 à estimer finement) entre ressource humaine disponible et postes à honorer.

Il faut certainement aussi travailler sur **une augmentation de la réserve** et sur **une adaptation des conditions de son emploi opérationnel**. Car elle aura sans aucun doute, plus encore qu'aujourd'hui, sa place pour assurer le fonctionnement des bases arrière, reprendre à son compte des missions sur le territoire national, en lieu et place des soldats d'active, mais aussi sans doute pour reconstituer les unités engagées qui subiront une forte attrition. La formation de nos réservistes, leurs équipements et leur concept d'emploi doivent donc être revus avec ces perspectives d'emploi.

L'organisation, les missions et le fonctionnement de la garde nationale des États-Unis pourraient servir de base de réflexion pour une telle réforme...

La composante réserve de type RO2[2] (réserve opérationnelle de deuxième niveau) sera la plus à même de combler les pertes subies dans les unités, en raison de la formation récente des personnels concernés. Il faudra cependant les remettre à niveau dans des centres d'entraînement dédiés à concevoir et à organiser en amont.

La réutilisation d'équipements récemment retirés du service peut être également une piste à explorer pour mieux équiper notre réserve, en lui donnant des moyens qu'elle n'a pas aujourd'hui pour remplir des missions sur le territoire national.

L'appel de volontaires est une troisième piste. Mais pour être opératoire, cette piste doit avoir été mise en forme et organisée au préalable. Le temps n'est sans doute plus où il suffisait d'accueillir dans nos casernes des étrangers qui voulaient servir la France attaquée en tant que « *engagés pour la durée de la guerre* » et qui n'avaient aucune formation militaire.

Et enfin il faut, dans les trois cas, se poser la question de la montée en puissance de cette

ressource surnuméraire : doit-elle être permanente ? Ou faut-il prévoir de l'activer en cas de crise ? En espérant que le temps requis pour atteindre son aptitude opérationnelle n'excèdera pas celui de la dégradation de la situation internationale...

Aura-t-on besoin de rusticité, de résilience, d'esprit de défense ?

Ces dispositions collectives resteront indispensables pour que les forces armées conservent leur efficacité dans un contexte de conflit majeur. Or, plus que jamais, les jeunes Français ont besoin de repères et de convictions. Dans un monde qui cultive l'individualisme, le confort, la liberté... il sera vital qu'ils retrouvent les vertus qui ont été celles de leurs aïeux, grognards, poilus ou tirailleurs, si on veut faire d'eux des guerriers aptes à la haute intensité, aptes aux plus grandes épreuves collectives.

Dans des conditions extrêmes, lorsque le sang coulera, lorsque des moyens mécaniques puissants satureront le champ de bataille, lorsque la peur sera revenue, il faudra des hommes et des femmes éduqués à **l'esprit guerrier**. La résilience reprendra sa plus simple signification : rester capables de remplir sa mission quand tout va mal ! Et seuls ceux et celles qui auront des vertus de défense profondément ancrées en eux seront en mesure de pratiquer cette résilience élémentaire. Seuls ceux et celles qui savent pourquoi on combat, et pourquoi on meurt, resteront fermes dans l'enfer que constitue un combat de haute intensité poussé à son paroxysme.

Ces vertus sont connues : courage, esprit de sacrifice, sens du service, don de soi, endurance, rusticité... Elles ne sont pas innées ; il faut les susciter, les motiver, les inculquer, les entretenir. Et c'est précisément le rôle que le service national peut jouer au profit de la jeunesse. C'est dans cette perspective que le rétablissement, sous une forme à définir, d'un service national doit être envisagé.

Le Service national universel (SNU) voulu par le Président peut-il remplir ce rôle ? Cela dépendra de la forme, du contenu, de la durée qu'on lui donnera... Il ne pourra disposer les jeunes Français à combattre dans les environnements les plus violents et les situations les plus désespérées que s'il les prépare à affronter une certaine brutalité, à endurer l'insoutenable, à rester digne dans la tempête. Il doit donc comporter une dose de mise en condition permettant de forger les caractères et de durcir les corps... Il n'est pas certain que le SNU prenne cette direction... Alors qu'il est rassurant de constater qu'il ne manque pas grand-chose aux jeunes Français pour se réapproprier les vertus guerrières de leurs pères !

Une autre question est celle du « **déficit générationnel** » : le service national est suspendu depuis 1997. Une génération complète de Français (et de Françaises !) a « *échappé* » à cette contrainte et en a perdu les bénéfices. Combien faudrait-il de temps entre un éventuel rétablissement et de réels effets sur la volonté collective de ne pas subir en cas de situation exceptionnelle ou de conflit majeur ?

* * *

La question du rétablissement d'un service national, sous une forme éventuellement militaire, doit donc être examinée avec soin dans le cadre des travaux sur la haute intensité. C'est en fait la question de sa vocation profonde qui doit être posée : outil de **génération de masse militaire** et/ou **outil d'éducation à l'esprit de défense** résilient ?

Ce double besoin appelle peut-être une **double réponse**.

Sur la question des **effectifs**, il est évident que le combat de haute intensité est une activité consommatrice de ressources de toutes natures. Des recompléments en hommes seront donc indispensables pour durer. Mais **la conscription** est probablement **une réponse trop riche pour le besoin**. Surnombre d'engagés, adaptation de la réserve et dispositif pour les volontaires sont des réponses mieux adaptées et en tout état de cause suffisantes.

Sur le sujet de **la capacité morale du soldat**, et plus globalement du niveau de préparation de nos concitoyens à un conflit majeur (« *dans les cœurs et dans les esprits* »), c'est de toute évidence **une action pédagogique en profondeur** qui est attendue. **Le SNU** a vocation à jouer une large part à cette action. Il est important de s'assurer que ses conditions de mise en œuvre (durée, cadre matériel, matières enseignées, rusticité, mise à l'épreuve...) correspondent bien à un objectif de résilience bâtie sur la volonté et l'endurance insufflées...

Dans ces deux directions, le facteur temps sera déterminant : le sursaut attendu pour redevenir capable de faire face aux grandes épreuves qui peuvent menacer l'existence de la Nation est une urgence, mais les dispositions à prendre n'auront pas d'effets immédiats...

NOTES :

[1] C'était déjà le cas dans les années 90, avant la professionnalisation : les besoins en appelés étaient très inférieurs aux ressources fournies par la partie masculine d'une classe d'âge.

[2] La réserve opérationnelle est composée d'une réserve opérationnelle de premier niveau (RO1), regroupant les citoyens français volontaires, issus de la société civile, avec ou sans expérience militaire et d'une réserve opérationnelle de deuxième niveau (RO2) constituée de tous les ex-militaires d'active soumis à une obligation de disponibilité durant les 5 ans suivant leur départ des forces armées.